Le statut d'État membre de l'Union européenne. (Document en Français)

Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/417ef9e3-ab75-4d7d-94a9-d1ef93c35e5f

https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/417ef9e3-ab75-4d7d-94a9-d1ef93c35e5f

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

Informations sur les contributeurs

Auteur : Corre Pauline
Date de soutenance : 21-11-2018

Directeur(s) de thèse : Blumann Claude

Etablissement de soutenance : Paris 2
Ecole doctorale : École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé (Paris ; 1992-....)

Informations générales

Discipline : Droit européen
Classification : Droit

Mots-clés libres : Droit institutionnel de l'Union européenne, Relations entre États membres, Droits de l'État membre, Obligations de l'État membre, Retour des États, Participation à l'Union européenne, Droit constitutionnel de l'Union européenne, Appartenance à l'Union européenne, Traité de Lisbonne, État membre de l'Union européenne
Mots-clés :

- Droit européen et droit interne
- Légalité - Pays de l'Union européenne
- Droit constitutionnel (droit européen)
- Politique et gouvernement -- Pays de l'Union européenne
- Union européenne -- Adhésion

Résumé : L'État membre de l'Union européenne a longtemps été occulté des études de droit communautaire, devenu droit de l'Union européenne. Seule l'adaptation interne de l'État était étudiée. Le « retour de l'État » marqué par le traité de Lisbonne invite cependant à penser la place que ce droit accorde à l'État membre. Ce dernier s'intègre en effet dans un ensemble normatif qui comprend un panel de droits et d'obligations réglant les modalités de son appartenance et de sa participation à l'Union européenne. L'étude de cet ensemble normatif, du point de vue de l'ordre juridique de l'Union, permet alors d'identifier deux sous-ensembles, l'un concernant l'appartenance de l'État à l'Union principalement maîtrisé par ce dernier, l'autre concernant sa participation institutionnelle à la production et l'exécution du droit de l'Union, par lequel l'Union instrumentalise l'État membre afin d'assurer l'effectivité de son droit et d'affirmer l'autonomie de son ordre juridique.

Informations techniques

Type de contenu : Text
Format : PDF

Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :
Identifiant : 2018PA020052
Type de ressource : Thèse